

AXE 4 : le volet éducatif

➤ Atelier 4-2 :

Quels dispositifs pour prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire ?

Pistes de réflexion : indicateurs pour mesurer les évolutions de l'absentéisme et du décrochage, rechercher les causes, la coercition peut-elle suffire ? Quelles mesures préventives, lien avec le pédagogique, lien avec la motivation des élèves, l'ennui à l'Ecole, le sens qu'ils donnent à l'Ecole, cohérence des emplois du temps, la prévention partenariale, le travail avec les familles

CONSTAT

- L'évolution des indicateurs (absentéisme, décrochage) n'est pas suffisamment connue de la communauté éducative. Condition indispensable pour que chaque membre de cette communauté puisse se faire une idée juste de ces phénomènes et de leur impact sur le fonctionnement de l'établissement.
- Les indicateurs existants sont suffisants à la condition de disposer des résultats du territoire : ils doivent permettre d'observer dans le temps comme dans l'espace les évolutions et les conséquences d'éventuelles mesures.
- L'absentéisme touche tous les niveaux et, plus particulièrement, les entrants dans des formations qu'ils obtiennent par défaut.
- On constate moins d'absentéisme dans les branches les plus demandées.
- L'offre de formation ne correspond pas à la demande.
- Encadrement familial souvent pris en défaut : peu de responsabilisation des parents face à l'obligation d'assiduité.
- Un manque de ténacité et de confiance en soi est souvent constaté chez les élèves. Des abandons de scolarité à quelques mois de l'examen sont notés chaque année.

ACTIONS EXISTANTES (le cas échéant, A RECONDUIRE)

- En cas d'absence, envoi de SMS aux parents deux fois par jour.
- Les modalités de fonctionnement de la vie scolaire sont efficaces à la condition d'être respectées rigoureusement.
- Nouveau régime de sortie le matin qui donne entière satisfaction : les absences perlées sont en nette baisse. En lycée, il n'est pas envisageable de prolonger cette mesure l'après-midi.
- Signalements aux autorités de tutelle, à la CPS (?) Portée de ces signalements si signalements il y a...
- Commission éducative (direction, CPE, PP, santé) qui se réunit périodiquement.

ACTIONS EXISTANTES A FAIRE EVOLUER

- Le doute plane sur l'efficacité de certaines punitions, les retenues notamment.
- Les trous dans l'emploi du temps devraient être plus souvent utilisés.

OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION A PRIVILEGIER

- Amener le personnel « vie scolaire » (CPE et SE) à être plus présent sur le terrain, notamment à l'entrée de l'établissement et pas seulement aux heures d'entrée et de sortie.
- Libérer la « vie scolaire » de tâches de saisie redondantes et de travaux administratifs qui relèvent d'un secrétariat, pédagogique notamment.
- Mise en valeur des travaux effectués par les élèves (expo, visite)
- La création d'un poste de CPE est demandée

EXEMPLES D'ACTIONS

- Faire du cahier d'appel un outil de liaison entre enseignants et CPE.
- Blog(s) du lycée, écran télé, CDI, ou tout autre support afin de valoriser les travaux d'élèves.
- Salle de décompression... ?